

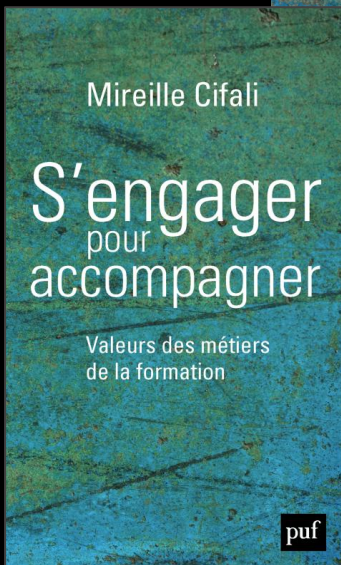


10 décembre 20h00

11 décembre 9h30 & 20h00

Inscription:

<http://www.unige.ch/inscription-farce-pedagogique>



Conférence publique

Mardi 4 décembre 2018

17h30 à 19h30

Uni-Mail, salle MR160



LABORATOIRE

RIFT

S'engager pour accompagner Valeurs des métiers de la formation

Prof. Mireille Cifali
Université de Genève

Informations et inscriptions

Laboratoire RIFT : rift-info@unige.ch

Site internet : www.unige.ch/fapse/rift

FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET DES
SCIENCES DE L'EDUCATION
Secteur Formation des Adultes



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**



Régulation

Point de vue des étudiants

Formuler des commentaires anonymes sur le cours.

1. "Ce que j'ai appris d'intéressant ..."
2. "Ce que j'ai jugé inintéressant ... »"
3. "Ce que j'ai trouvé difficile à suivre, à comprendre ..."
4. "Ce que j'ai trouvé trop facile, trop évident ..."
5. Autres remarques



Processus de formation et d'apprentissage

MÉTIER D'ENSEIGNANT.E ET ÉVOLUTIONS DE L'ÉCOLE

**Manuel Perrenoud
Olivier Maulini
Myriam Radhouane**



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE
ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION**
Section des sciences de l'éducation

MÉTIER D'ENSEIGNANT.E ET ÉVOLUTIONS DE L'ÉCOLE

Chapitre 3

**Organisation des écoles et du travail scolaire :
entre formation et sélection**

[EEE-2018-10]

Un plan évolutif – 1^{er} semestre

0. Introduction générale : questionner l'école, *du dehors* (en automne) et *du dedans* (au printemps)

1. Les fonctions politiques et sociales de l'école : entre domestication et émancipation

Projet démocratique et finalités éducatives [26 SEP.]

Forme scolaire et instruction publique [3 OCT.]

Socialisation, subjectivation, (dé)scolarisation... [10 OCT.]

Réflexion et transition [17 OCT.]

2. Organisation des écoles et du travail scolaire : entre formation et sélection

Petite histoire des « classes infernales » dans l'enseignement genevois... [24 OCT.]

À quelle vie prépare l'école ? [31 OCT.]

L'échec de la lutte contre l'échec scolaire (1) [14 NOV.]

L'échec de la lutte contre l'échec scolaire (2) [21 NOV.]

3. Métier d'enseignant et société participative : entre institution et discussion

« Déclin de l'institution » et « évolution de la profession enseignante » [28 NOV]

Les instruments du métier : travailler avec harmonie mais sans uniformité... [5 DEC..]

Enseigner au cœur des tensions de la forme scolaire [12 DEC.]

[invité(s) ou espace de décélération...] [19 DEC.]

MÉTIER D'ENSEIGNANT.E ET ÉVOLUTIONS DE L'ÉCOLE

3.1

L'échec de la lutte
contre l'échec scolaire...

[EEE-2018-10]

- I. Un glissement normatif ?
- II. Des liens entre évaluation *de* l'école et *à* l'école
- III. Enseigner-apprendre-évaluer (pour)*quoi* ?

- I. Un glissement normatif ?
- II. Des liens entre évaluation de l'école et à l'école
- III. Enseigner-apprendre-évaluer (pour)quoi ?

Pour introduire la question de l'évaluation: « Le Portfolio » (1998)

ARCHIPROD
Collection vivante des productions vidéo de l'instruction
publique à Genève depuis 1970

ACCUEIL RECHERCHE ÉDITORIAL

Accueil » Pédagogie » Le Portfolio

JAN 1998

Le Portfolio



1998-0099 : **Le Portfolio**, un film de **Marc Dallon** (1998, 18')

Inséparable de la pédagogie active et socioconstructiviste très en vogue à la fin du siècle dernier, le portfolio est le symbole du contrôle (et de l'autocontrôle) de l'apprentissage. Ce film montre, par des exemples concrets et des témoignages d'élèves et d'enseignants, son utilisation à l'école primaire et les différentes formes qu'il peut prendre.

[Votre droit à l'image : informations et réclamations](#)

« De manière générale, on cherche aujourd'hui à promouvoir et à renforcer **l'évaluation formative** pendant la scolarité obligatoire, **tout en** prévoyant des échéances, judicieusement choisies, auxquelles interviennent des **évaluations sommatives et pronostiques** répondant aux attentes de la société à l'égard de l'école. » (Allal & Wegmuller, 2004)

Le Portfolio



Tension entre deux *vérifications* (inverses)...

évaluation formative

école-s



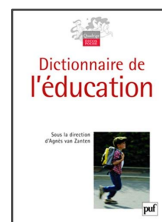
« Dans l'évaluation formative, la direction de la régulation s'inverse: on cherche à **vérifier si les apports du système** (méthodes d'enseignement, modes d'animation et d'encadrement, activités d'apprentissage, outils, etc.) **correspondent aux « exigences » des apprenants** (à leurs besoins, intérêts, niveaux d'acquisition préalables, etc. On met en place en conséquence des régulations visant à différencier les conditions d'apprentissage et à assurer ainsi un encadrement optimal de l'apprenant. »

« Dans les formes classiques de l'évaluation, c'est-à-dire l'évaluation pronostique liée aux décisions d'admission et d'orientation et l'évaluation sommative permettant la certification des acquis, il s'agit de **vérifier si les caractéristiques des apprenants répondent aux exigences du système** et de régler leur progression à travers les points d'entrée, de passage et de sortie des cursus de formation. »



société-s

évaluation sommative/certificative



Allal,
2008, p. 312

Évaluation sommative	Évaluation pronostique	Évaluation formative
À l'« interface entre l'école et la société » • Communiquée à des interlocuteurs en dehors de la relation pédagogique qui lient l'enseignant et l'élève, par exemple aux parents de l'élève, aux instances de formation ultérieures, voire aux employeurs • Enregistrée dans un document officiel, ayant un caractère public et permanent (carnet, livret ou bulletin scolaire)	• Associée aux décisions d'orientation • (promotion, redoublement, prolongation de l'élève dans un cycle, passage vers le spécialisé, filières, options. • À partir d'éléments évaluatifs on tente de formuler un « pronostic » concernant le meilleur placement de l'élève au sein des structures prévues par le système scolaire. • Les décisions inscrites dans des documents officiels (livret, carnet) accessibles à divers destinataires (risque d'étiquetage social) • Porte sur l'avenir mais repose sur les résultats d'évaluations sommatives (bilan de compétences/connaissances acquises)	Viser l'adaptation des activités d'enseignement et d'apprentissage afin de favoriser la progression des élèves vers les objectifs fixés ou, dans certains cas, négociés avec les élèves Distinguer des modalités de régulation selon leur moment d'intervention • <i>Régulation interactive</i> : intégrée à la situation d'apprentissage, contribue à l'élaboration des compétences et connaissances en construction • <i>Régulation rétroactive</i> (remédiation) : intervient vers la fin d'une étape intermédiaire d'apprentissage et implique un démarche de « retour » aux objectifs non maîtrisés • <i>Régulation proactive</i> : guide la mise en place de nouvelles situations d'apprentissage adaptés aux besoins des élèves (permet une différenciation au service de tous les apprenants)
Correspondance entre ces deux fonctions (ex. pour accéder à une section, moyenne minimum)		
Évaluation (sommative à visée) informative Bilan intermédiaire qui renseigne sur les acquisitions et la progression de l'élève au cours d'un degré ou d'un cycle.	<i>Autres facteurs :</i> Progression de l'élève; Âge de l'élève; Développement général; Attitude de l'élève (« Perçus par l'enseignant et par ses interlocuteurs - collègues, parents, inspecteur, psychologue ») ; Souhait des parents; Moyens d'encadrement; ; Capacité de concertation avec l'école; Modalités de collaboration entre enseignants; Ressources à disposition de l'école (appui, maître spécialisé, formation continue, réseau)	Régulation fondée sur les interactions de l'élève avec les différentes composantes de la situation d'apprentissage : enseignant, autres élèves, matériel didactique, outils d'évaluation.
Évaluation (sommative à visée) certificative Au terme d'une étape de formation (degré, cycle) et atteste du niveau des acquisitions de l'élève par rapport aux objectifs finaux visés. « L'enseignant doit se rendre compte qu'il ne contrôle pas ce que les destinataires feront des informations transmises »		« Il est important de favoriser l'implication active de l'élève » Distinguer <i>plusieurs formes d'implication</i> visant à développer une autorégulation plus consciente et mieux contrôlée des processus d'apprentissage • <i>Autoévaluation</i>: l'élève formule une appréciation relative à ses démarches d'apprentissages, sa progression, aux résultats obtenus, aux difficultés rencontrées, aux stratégies pour dépasser les obstacles ou approfondir sa compréhension • <i>Évaluation mutuelle</i>: évaluation réciproque ou conjointe (progression, résultats obtenus, difficultés rencontrées, stratégies pour dépasser les obstacles ou approfondir la compréhension) • <i>Coévaluation</i>: autoévaluation confrontée à celle de l'enseignant ou d'un groupe d'élève



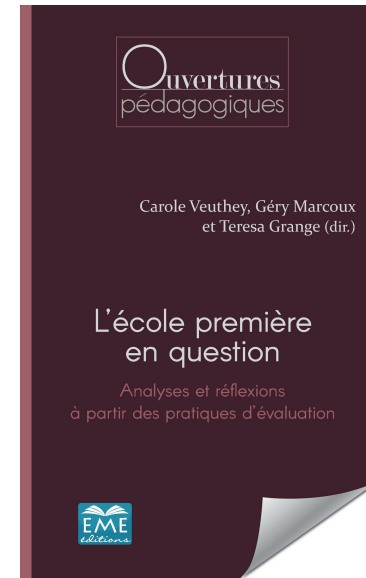
Un glissement ? (du portfolio au dossier d'évaluation)

« L'utilisation d'un dossier d'évaluation de type portfolio avait pour but de valoriser l'élève dans ses apprentissages en mettant en évidence ses meilleurs travaux et d'aider l'élève à comprendre sa progression. L'enseignante était encouragée à expliciter la compétence visée et les critères d'évaluation s'y rapportant. Dans cette logique, chaque dossier devait être unique et représentatif des progrès de l'élève. » (p.109)

« Les attentes des autorités scolaires, la pression toujours plus grande des parents d'être informés, mais aussi la demande des enseignantes de pouvoir compter sur des outils pratiques pour mesurer la progression des élèves ont contribué à une standardisation toujours plus grande des contenus des portfolios qui à l'heure actuelle ressemblent davantage à des dossiers d'évaluation. » (p.110)

« En effet, depuis les années 2000, les démarches d'évaluation formative de type « portfolio » ont laissé place au « dossier d'évaluation », recueil d'informations principalement constitué de traces d'évaluation de type « quantitative » (nombre de lettres connues, connaissance des nombres) et essentiellement destiné aux parents lors des entretiens. On peut donc légitimement se demander, comme d'autres chercheurs dans cet ouvrage, si les pratiques d'évaluation à l'école première ne vont pas glisser vers des évaluations certificatives des apprentissages. On peut également se demander si ces pratiques, proches de celles du primaire, ne préfigurerait pas un mouvement vers des démarches pédagogiques qui s'inspireraient davantage du modèle transmissif ? »

(p. 112-113)



Un changement d'échelle au tournant des années 2000...

EU « Économie de la connaissance »

OCDE Organisation de coopération et de développement économiques

Déclaration de LISBONNE / Processus de BOLOGNE / LLL *Lifelong Learning*

PISA Programme for International Student Assessment
(2001)

CH **HARMOS** Accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire (concordat HarmoS) (2006)

CDIP Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique

... **CIIP** Conférence intercantonale de l'instruction publique

PER Plan d'Études Romand

MER Moyen d'enseignement Romand

[ER Epreuves romandes]

[Profils de connaissances / compétences]

GE 2005: 13 Priorités de Ch. Beer (direction, projet, conseil, REP)

2006: « Retour des notes »

2010: Nouveau livret scolaire

2011: Cahier de liaison (CE/CM)

2013: AE Torracinta « le chemin de l'école inclusive »

2016: Site Disciplines EP

2018: FO 2018 (Formation obligatoire jusqu'à 18 ans)

...

Ecoles / élèves / enseignants / parents

Controversé, le carnet pour les tout-petits est maintenu

GENÈVE • Jugé stigmatisant, le bulletin de fin de 2P avait été boycotté par des instituteurs. Au terme d'une concertation, l'institution le conserve.

RACHAD ARMANIOS

Le carnet scolaire des tout-petits est maintenu. La Direction générale du primaire (DGEP) persiste à exiger une évaluation – non certificative – des 2P (5-6 ans). Elle est pourtant jugée trop précoce et stigmatisante par les représentants des professionnels. Leur syndicat, la Société pédagogique genevoise (SPG), avait lancé en juin dernier un boycott des carnets, toutefois suivi par une vingtaine d'instituteurs seulement. Une pétition avait en revanche recueilli 1200 signatures. La DGEP avait alors décidé de reprendre la discussion avec l'ensemble des partenaires concernés. Au final, la SPG se plaint que la voix des professionnels n'ait pas été mieux entendue.

Pour s'adapter à l'introduction du Plan d'études romand (PER) et à l'obligation de la scolarité obligatoire dès 4 ans, un nouveau bulletin a été instauré en 2011-2012 pour chaque trimestre de la 2P. Au dernier trimestre, une évaluation dans les domaines d'apprentissage a remplacé l'appréciation générale qui avait cours jusque-là. «Au terme de deux années de scolarité obligatoire, les parents sont en droit d'attendre une évaluation de la progression de leur enfant dans chacun des cinq domaines disciplinaires du PER», justifie la direction générale dans sa dernière lettre d'information.

Repérer les difficultés

La communication aux parents doit prendre trois formes: l'appréciation au moyen de croix (très satisfaisant, satisfaisant ou peu satisfaisant), des commentaires écrits et un entretien. Les croix «ont le mérite de transmettre un message clair, notamment pour des parents qui ne maîtrisent pas la langue française», argue l'institution. Et la complémentarité de trois formes de communication évite l'aspect potentiellement réducteur d'une croix ou d'un commentaire, ajoute Isabelle Vuillemin, directrice du Service de l'enseignement de la scolarité. Dans les commentaires, d'éventuelles mesures d'accompagnement dès la 3P doivent explicitement être mentionnées.

«L'objectif de ces nouvelles évaluations est de faire un point de situation afin de repérer et corriger les difficultés assez tôt, tout en renforçant le lien avec les parents», nous expliquait en juin 2012 Isabelle Vuillemin, une argumen-

tation qu'elle répète aujourd'hui. Selon elle, des parents ne découvrent parfois qu'en 4P les difficultés de leur enfant. Et certains n'apprendraient que par hasard qu'un soutien pédagogique a été mis en place...

Eviter la stigmatisation

La concertation, poursuit M^{me} Vuillemin, a été l'occasion de rediscuter des fondements de l'évaluation, mettant en exergue les difficultés qu'elle pose à une partie du corps enseignant. Soulignant qu'il n'est parfois pas aisé de la communiquer aux parents et d'engager un dialogue constructif, la DGEP rappelle que des formations continues existent.

«La difficulté ne se situe pas au niveau de la compétence des enseignants à mettre une croix», rétorque le président de la SPG dans un courrier adressé à M^{me} Vuillemin. Pour Laurent Vité, ce mode d'évaluation stigmatise les difficultés: «La fonction sociale et symbo-

lique du bulletin pour les familles est tout simplement un jugement sur les performances de l'élève, quand ce n'est pas vécu comme une appréciation de l'enfant lui-même.» Il faut éviter «d'étiqueter l'élève comme nul», au risque «d'affoler les parents et de créer un blocage chez l'élève». Et d'insister: «La SPG continuera de s'opposer à cette évaluation sanction.»

A cet âge, les évaluations sont trop précoces, précise au *Courrier* Laurent Vité: «Elles n'ont pas leur place dans un apprentissage qui se fait à travers des manipulations, des découvertes et des expérimentations. Il faut laisser l'élève tâtonner, il ne doit pas craindre de faire des fautes ou des erreurs.»

Or le système de croix génère de mauvaises pratiques, avertit encore la SPG. «On voit déjà fleurir des évaluations formalisées sous forme de tests 'papier-crayon' (tests écrits, ndlr) pour justifier les appréciations de fin d'année.» Pour étayer le bilan de pro-

gression, les activités individuelles qui ne recourent qu'à l'écrit ne doivent pas prendre le pas sur d'autres prises d'information, convient d'ailleurs la direction générale en forme de directive.

Evaluation du comportement

Pour informer les parents, la SPG soutient une «évaluation formative, bienveillante, stimulante». En clair, l'entretien et les commentaires dans le bulletin sont jugés suffisants. «Je ne crois pas que des parents découvrent des difficultés en fin de 4P, conclut Laurent Vité. Le cas échéant, il y aurait un gros problème et il faudrait secouer les établissements concernés.»

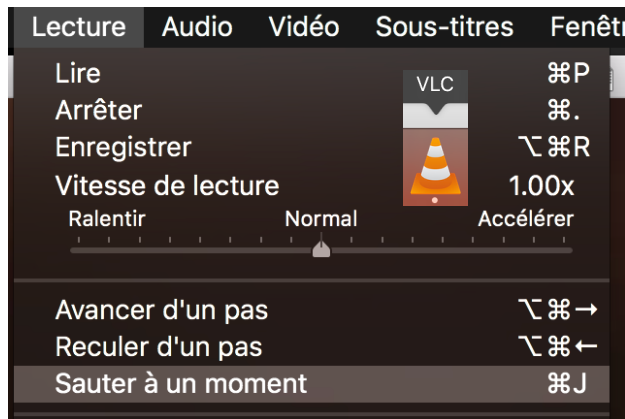
Par ailleurs, le nouveau carnet inaugurerait aussi, et ce dès la 1P cette fois (4 ans), une évaluation du comportement qui est également maintenue: «Les tout-petits sont en pleine socialisation, cela n'a aucun sens de dire que tel élève est gentil avec ses camarades», commente Laurent Vité. I



Le président de la Société pédagogique genevoise, Laurent Vité, s'oppose aux évaluations trop précoces: «L'élève ne doit pas craindre de faire des fautes ou des erreurs!» J.K.PHOTO

Extrait: 7'47" – 16'54"

Moment: 468"



Stress scolaire, l'obsession de l'excellence

ARTE 22.40 | DOCUMENTAIRE | Un état des lieux sans concession du système éducatif français

Le constat est sans appel. En France, un quart des enfants âgé de 11 à 15 ans sont « malades de l'école ». La faute au stress, à la concurrence, à la compétition entre élèves et, plus largement, à un sentiment de ne pas y arriver, d'être « nuls », « débilés », de ne pas répondre aux attentes des parents. En pleine rentrée scolaire, ce documentaire passionnant signé Stéphane Bentura (Première ligne production) dresse un état des lieux sévère, mais argumenté, du système éducatif français.

Pendant un an, le réalisateur a posé sa caméra dans le collège Carnot à Paris, un établissement bien noté de la capitale, et a suivi des élèves de 3^e en route vers le lycée. « On a parfois l'impression d'être des cobayes », dit un collégien en parlant de la pression mise par les parents. Une phrase lourde de sens qui résume bien un sentiment plus général parmi des ados engagés dans une course permanente à la meilleure note pour espérer intégrer un « bon » lycée.

Parmi les sociologues et spécialistes de l'éducation interrogés dans le film, François Dubet, qui fut conseiller de nombreux ministres de l'éducation, déplore cette « compétition à l'école », un endroit où finalement on ne « travaille que pour la note ». Encore plus critique, Christian Laval, enseignant et sociologue, ne mâche pas ses mots et déplore que l'école soit obligée de « se transformer, se modeler en prenant comme modèle l'entreprise, supposée être la source de tous les progrès, du bonheur humain et de l'innovation. On attribue une fonction économique et marchande à l'école ».

« L'AMBITION ÉGALITAIRE EST UN LEURRE »

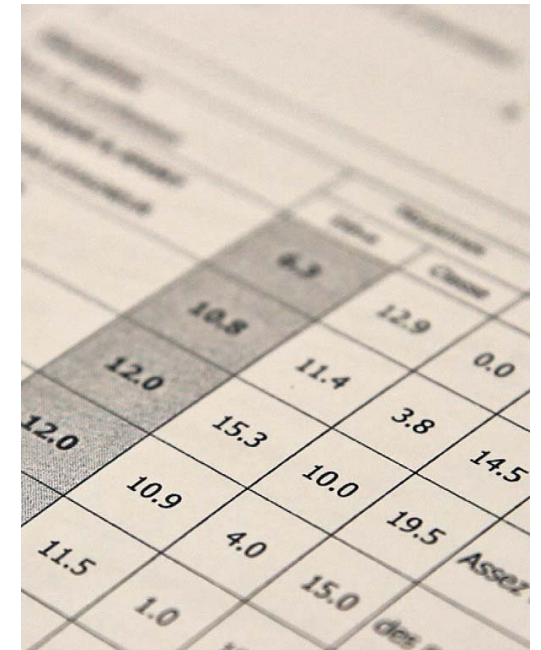
L'école vue comme un rempart contre la précarité sociale, comme une antichambre de l'entreprise, tels seraient quelques-uns des maux de notre système scolaire poussant au stress et à l'angoisse chez les élèves. Pas si simple, répond pourtant l'ancien ministre de l'éducation Luc Chatel, pour qui l'école « doit pouvoir s'inspirer de l'entreprise ». Des enseignants pointent aussi la nécessité pour l'école de préparer les enfants à affronter plus tard le monde du travail.

Dans sa seconde moitié, le film s'éloigne quelque peu du stress scolaire pour aborder un autre débat, celui de l'élitisme du système éducatif français. Redéfilent notamment les images datant de 2009, où l'on voit des étudiants d'universi-

tés franciliennes envahir les amphithéâtres de Sciences Po pour dénoncer « le système élitiste et hiérarchique de l'enseignement supérieur ». Beaucoup de spécialistes pointent en effet l'accès inégalitaire aux grandes écoles, même si, depuis plusieurs années, des places sont réservées aux élèves boursiers. « L'ambition égalitaire est un leurre », estime Philippe Meirieu, professeur en sciences de l'éducation, fustigeant un système qui laisse trop de monde sur le bord de la route. ■

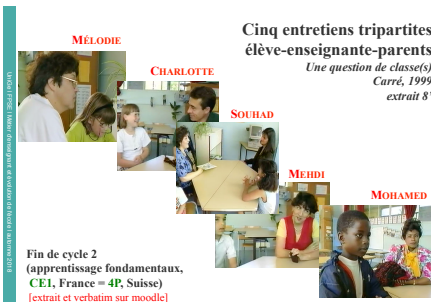
GUILLAUME FRAISSARD

Stéphane Bentura (France, 2013, 68 minutes).



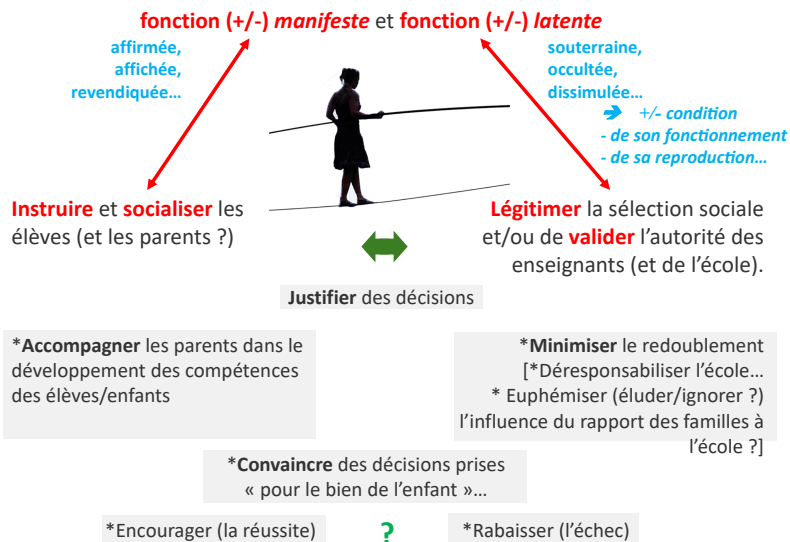
Le bulletin de notes peut s'avérer être un calvaire pour les écoliers français, engendrant stress et concurrence. DR

- I. Un glissement normatif ?
- II. Des liens entre évaluation de l'école et à l'école**
- III. Enseigner-apprendre-évaluer (pour)quoi ?



[EEE-2018-01] - 1. Préambule / 11. Intentions et instruments / 11L. Ouverture

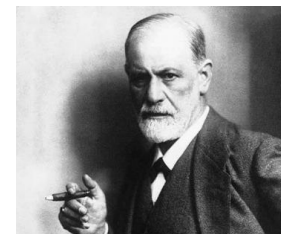
Conceptualiser (déjuger deux fois...) *ce que fait une enseignante...* sur un fil ?
entre deux fonctions +/- socialement (et différemment) valorisées...



S. FREUD

« Nous désignons comme **sublimation** une certaine sorte de modification de but et de changement d'objet dans laquelle entre en considération notre **évaluation sociale**. »

Freud, S. (1932)



Une double régulation

Régulation-**Observation** ← **prédiction ?** → **Régulation-Sanction**

Mehdi	c'est vraiment équilibré		vous avez vraiment pas à vous inquiéter, c'est un bon départ	Très bien
Charlotte	la lecture maintenant c'est très bien; ça a été vraiment progressif	c'était un peu plus difficile aussi ce trimestre	[rires] Il n'y a pas de raison [de redoubler] là, franchement	
Mélodie	l'année dernière tu nous as prouvé que tu étais capable de faire autre chose...	il faut qu'elle fasse le cahier de vacances	deux mois sans rien faire, à la rentrée elle va être moyen; l'année prochaine ça va être dur; Il faut vraiment que tu te mettes au travail; l'année prochaine ça va être difficile	De justesse
Souhad	sur deux ans ça a été assez progressif.	si elle travaille cet été, parce que sinon...	l'année prochaine tu vas être complètement perdue; je pense qu'avec le soutien extérieur, et ça volonté, ça devrait passer.	
Mohamed	la lecture c'est pas si mal que ça	c'était dur cette année	il serait complètement noyé sous le travail; à mon avis il décrocherait rapidement; tout va dépendre de toi; Il a besoin d'être soutenu à l'extérieur, là...	On refait

Problématisation de tendance extra-muros

socialisation scolaire (trait distinctifs)

- contrat didactique
- **organisation centrée sur les apprentissages**
- pratique sociale distincte et séparée
- **curriculum et planification**
- **transposition didactique**
- temps didactique
- discipline
- **normes d'excellence**



trait non retenus

- appartenance à un système régional ou national de formation
- dimension bureaucratique de l'organisation
- **évaluation formelle des apprentissages / certification à l'intention de tiers**
- **existence d'un groupe d'apprenants (la classe)**
- **structuration du cursus en degrés**



Gauthier Thurler, M. & Maillin, O. (2007). *L'organisation du travail scolaire : la penser pour la faire évoluer.*

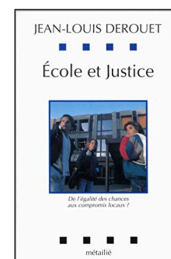
In M. Gauthier Thurler & O. Maillin, *L'organisation du travail scolaire. Enjeu caché des réformes ?* (pp. 1-36). Québec : Presses de l'Université du Québec.

caractéristiques non constitutives

- centralisation des systèmes éducatifs modernes
- importance croissante donnée au contrôle de la socialisation des masses (conjugué au développement de l'appareil d'État)
- scolarisation de masse, obligatoire, bureaucratisée.
- résistances à la scolarisation (enfants, familles)
- dimensions démographiques (un quart de la population est en âge scolaire; les enseignants représentent une fraction importante de la population active fonctionnaire)
- enjeux politiques, budgétaires, corporatifs, syndicaux, statutaires, territoriaux, ethniques, linguistiques

socialisation non-scolaire (concurrente)

- formes de socialisation plus traditionnelles: éducation familiale, socialisation par les pairs, apprentissage expérientiel
- formes de socialisation « modernes » : télévision comme « école parallèle », multimédia, communautés de pratiques, échange de savoirs
- formations en alternance; enseignement à distance



« de tendre à **corriger les inégalités de chance de réussite scolaire** »

fonction(s) +/- manifeste(s)

former

fonction d'
éducation

quel(s) sujet(s) ?
quel(s) accomplissement(s) ?
quelle(s) vie(s) ?
[LIBERTÉ de qui ?]

[droits formels]

[ÉGALITÉ pour qui ?]
quel(s) mécanisme(s) ?
quelle(s) institution(s) ?
quel(s) acteur(s) ?

fonction de
distribution

politique(s) éducative(s)

organisation(s) des écoles

pratique(s) pédagogique(s)

[chances réelles...]



« respecter, dans **la mesure des conditions requises**, les choix de formation des élèves »

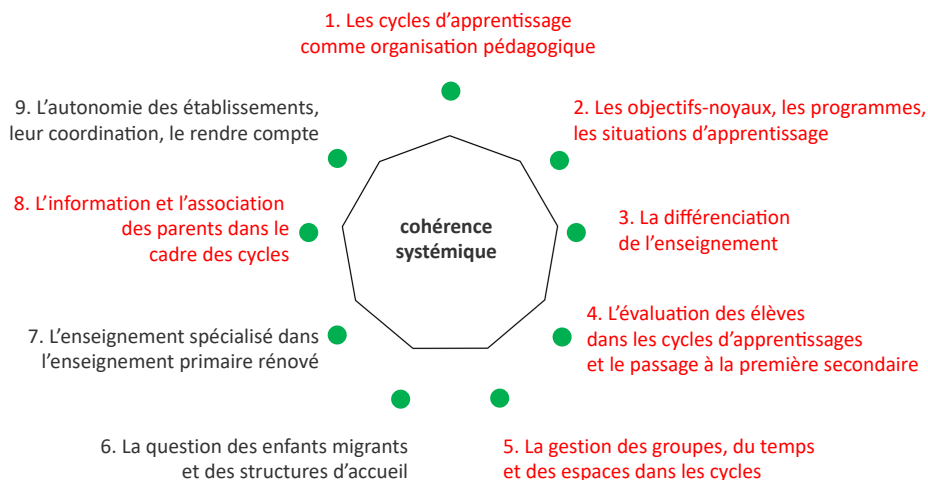
fonction(s) +/- latente(s)

sélectionner

fonction de
transmission

quel(s) connaissance(s) ?
quelle(s) compétence(s) ?
quelle(s) valeur(s) ?
[SOLIDARITÉ avec qui ?]

Un système – neuf chantiers



pp. 15-19

Quelques traits distinctifs de la forme scolaire (Maulini & Perrenoud, 2005)

8. Normes d'excellence

Pour qu'il y ait forme scolaire, il faut qu'il y ait référence à des **normes d'excellence** et à des **critères d'évaluation** permettant de **définir et mesurer une progression** des apprentissages.

Douze compétences évolutives

6. Concevoir, construire et gérer des situations d'apprentissage et d'enseignement

Le rôle des enseignants est de favoriser les apprentissages des élèves, leur développement – intellectuel, psychique, moral, social, physique – et la construction de leur identité, dans le sens des objectifs de l'institution scolaire aussi bien que de leurs trajectoires personnelles. Pour y parvenir, il s'agit de maîtriser les processus d'enseignement : s'approprier les savoirs disciplinaires, savoir planifier des progressions, construire des séquences didactiques et les conduire, gérer un groupe, évaluer, négocier avec les parents et les collègues, etc. Mais la valeur de ces moyens se juge au niveau des destinataires, les élèves. Prendre en compte celui qui se forme dans la triade élève-savoir-enseignant, c'est s'intéresser à ses processus d'apprentissage, ses modes d'appropriation de la connaissance, ses acquis, l'usage qu'il peut faire de ses connaissances, les rapports qu'il entretient avec l'école et les savoirs, ses ancrages culturels.

10. Travailler en équipe et coopérer avec d'autres professionnels

Aucun enseignant ne saurait à lui seul résoudre tous les problèmes. Sa formation le rendra capable de coopérer avec d'autres enseignants, avec les parents, avec divers spécialistes (psychologues, logopédistes, travailleurs sociaux, infirmières scolaires, par exemple). Elle le préparera à concevoir, négocier et mettre en œuvre une division du travail ou une action collective, à travailler en équipe, à participer à la vie de l'établissement, à gérer des projets communs.

Égalité formelle (des droits) **Idéal de justice**

Scolarisation
Accès
Massification
Démocratisation

Des inégalité juste ? Inégalité réelle (des pouvoirs)

Valorisation sociale
Diplôme
Marché
Hiérarchie
(savoirs/mérites)

former

« de tendre à
corriger les inégalités
de chance de réussite
scolaire »

Inégalités sociales

« Construction familiale
des dispositions scolaires »
« Causalité du probable »

FORME SCOLAIRE

SOCIALISATION/SUBJECTIVATION

FONCTIONS

MANIFESTES/LATENTES

Distribution / Éducation-subjectivation / Transmission-socialisation

DIFFÉRENCIATION INTERNE/EXTERNE

ORGANISATION DU TRAVAIL



[Compétences professionnelles]

ÉVALUATION

RÉGULATION

SANCTION

Évaluation formative

Évaluation sommative
certificative

observer

communiquer

« réguler les progressions »

[« régler les distributions »]

[classements scolaires]

[processus d'orientation]

sélectionner

« respecter,
dans la mesure des
conditions requises,
les choix de formation
des élèves »

Inégalités sociales

« Emprise du diplôme »
« Fabrique de l'excellence scolaire »

LE SENS COMMUN

pierre bourdieu

la distinction

critique sociale du jugement



☆ III LES



Sandrine Garcia

Le goût de l'effort

La construction familiale
des dispositions scolaires

puf

François Dubet
Marie Duru-Bellat
Antoine Vérantout

Les sociétés et leur école

Emprise du diplôme et cohésion sociale



UIL

L'évaluation des élèves

De la fabrication de l'excellence
à la régulation des apprentissages.
Entre deux logiques

Philippe Perrenoud

DeBoeck
Université

PED
ÉVALUATION EN ÉDUCATION

2 x 3 compétence-clés (Maulini, 2016)

Entre deux modes de régulation

OBSERVER
SECONDARISER
EXPLICITER

« logique **didactique** »
« réguler les progressions »



« contrainte **politique** »
« régler les distributions »

AVISER
SANCTIONNER
ATTESTER

« Si **l'évaluation par l'école** est controversée, c'est peut-être parce que **l'évaluation de l'école** est elle-même conflictuelle, et adossée à des attentes sociales désormais difficiles à concilier. » (...)

« Formalisation et programmation des objectifs, explicitation et textualisation des savoirs, systématisation des tâches et des interactions, institutionnalisation et normalisation des évaluations : ces **phénomènes semblent interdépendants**, et se justifient les uns les autres au nom de trois intentions principales :

1. Tirer au mieux parti du désir et de la capacité d'apprendre des jeunes enfants (argument de leur « plasticité cérébrale ») ;
2. Identifier et traiter au plus tôt les difficultés potentielles (argument de la « détection précoce ») ;
3. Assurer davantage d'uniformité et de transparence dans ces deux domaines, en encadrant les pratiques des enseignantes (argument de l'« équité de traitement »).

6 compétence-clés (Maulini, 2016)

« logique **didactique** »

OBSERVER

« Évaluer de manière pragmatique, c'est se donner l'espace et le temps d'observer les élèves en situation, en particulier ceux qui gravitent aux marges des tâches assignées sans comprendre ce qu'on leur demande (mais sans non plus le signaler), quitte – métier d'élève oblige – à passer inaperçus voire à donner des signes extérieurs mais volontairement trompeurs d'activité. Ne rien voir ne permet pas de réguler. Repérer l'élève qui n'a pas compris est la condition nécessaire pour l'aider, donc pour expliciter le savoir qui, sans cela, lui échapperait. »

SECONDARISER

« L'explicitation n'est pas un produit extérieur à l'élève (que le maître n'aurait qu'à exposer à son attention), mais un processus de conceptualisation reliant une opération (concrète ou formelle) à sa formalisation au moyen des mots. Secondariser, c'est ressaisir une opération pratique pour en faire un savoir théorique, quitte à remonter à l'opération initiale pour impliquer l'élève dans son explicitation. C'est en faveur de cette boucle reliant le moment de la secondarisation de la pratique à celui de l'explicitation théorique que militent autant certaines pédagogies actives que l'enseignement direct lorsqu'aucune de ces propositions n'est mal interprétée »

EXPLICITER

« Les élèves en difficulté manquent bien moins souvent d'«aptitudes» ou de «capacités» que de la clarté cognitive dont disposent ceux qui la construisent chez eux ou en classe, mais toujours en privé, en se ressaisissant des tâches et des situations dont leurs camarades ne font que s'acquitter. »

6 compétence-clés (Maulini, 2016)

« contrainte **politique** »

AVISER

« Les enfants entrent certes en classe pour apprendre, mais, dans un État de droit, les familles doivent être averties de ce qui leur arrivera s'ils n'y parvenaient pas finalement. La recherche montre que plus l'emprise sociale des diplômes est forte dans un contexte donné, plus la sélection par l'école est politiquement jugée cruciale, donc formalisée, progressive et anticipée dans les pratiques. Pour que les Hautes Écoles n'acceptent qu'une élite resserrée, l'enseignement secondaire doit l'avoir en partie constituée, ce qui impose des mesures de pré-orientation dès le degré primaire et, par cascade, des mises en garde voire des sanctions initiales à l'école première. (...) Sans trop jouer sur les mots, disons que l'évaluation sommative peut revendiquer deux fonctions antagoniques de prévention : officiellement, elle doit prévenir les difficultés ultérieures en agissant par anticipation; officieusement, elle prévient les acteurs de cet échec possible, en les avisant explicitement et par écrit du retard déjà pris ».

SANCTIONNER

« Sans sommation préalable, un acte d'autorité peut apparaître brutal, arbitraire, exécuté sans précaution ni avertissement. Aucun citoyen n'est saisissable fiscalement, par exemple, s'il n'a pas reçu d'abord un rappel d'impôts. D'un point de vue juridique, la légitimité de l'école implique celle de ses décisions, donc la reconnaissance par l'usager que sa dignité et ses droits sont respectés (...) Un commentaire dans un cahier est formateur s'il peut se discuter. Une sanction n'en est une que si elle ne peut pas se contester. Dans ces conditions, on peut comprendre que certaines évaluations soient de plus en plus formalisées, dans des bulletins scolaires à grilles orthogonales et à en-têtes officielles, plutôt que dans des cahiers de liaison et des séries d'émoticônes fabriqués par les enseignantes. »

ATTESTER

« Une grille de critères permet d'aviser d'emblée les évalués, un système de croix ou de chiffres de sanctionner ensuite leur progression, positivement ou non. Mais ces deux ressources ne suffisent pas à justifier une position dans un classement. Le verdict de l'école n'est acceptable que s'il repose sur des éléments matériels, des données probantes, des démonstrations. Les parents croient de moins en moins l'enseignant sur parole : ils veulent se faire leur opinion. (...) Ainsi se développent les portfolios et les dossiers d'évaluation, les activités-bilans, les tests écrits, les travaux à signer par les parents, bref, la « traçabilité » de l'apprentissage scolaire dès les premiers degrés. »

RÉGULATION

(définition)

Métier d'enseignant-e et évolutions de l'école

Cours de premier cycle de baccalauréat 2018-2019 | UF 742000 | Mercredi, 16h15-17h45, [Uni Mail](#), salle S150

Équipe : Olivier Maulini, Manuel Perrenoud & Myriam Radhouane ||| Nous contacter : eee-fpse@unige.ch ||| Documents : Présentation  | Bibliographie  | Filmographie  ||| Autres ressources : [Glossaire](#)  | [Questions fréquentes](#)  | [Moodle](#) : supports de cours, textes, extraits de films, forum lectures, corrections d'exercices, régulation de l'enseignement | [Mediaserver](#)  | [Primary Pad](#)  | [Ressources SEM](#)  | [Plan d'Études Romand](#) ||| [Le cours 2017-2018](#) 

La régulation est l'opération consistant à **corriger un phénomène** pour le ramener à son **point d'équilibre**, à son état régulier.

Comme un thermostat régule une température, un enseignant peut réguler les apprentissages de ses élèves en **évaluant** ce qu'ils savent pour agir ensuite en conséquence.

- On peut ainsi dire que l'évaluation formative a une fonction de **régulation** (soutenir les apprentissages), alors que l'évaluation certificative a une fonction de **sanction** (les signifier).
- Mais si la certification ne régule pas ce qui s'apprend, elle régule autre chose : en particulier les **flux d'élèves** qui sont ou non autorisés à fréquenter une classe ou une filière donnée.
- En définitive, **on ne peut pas ne pas réguler**. La vraie question est celle de ce que régulent vraiment l'école et les enseignants : plutôt les apprentissages ou plutôt les classements.

SANCTION

(définition)

Métier d'enseignant-e et évolutions de l'école

Cours de premier cycle de baccalauréat 2018-2019 | UF 742000 | Mercredi, 16h15-17h45, [Uni Mail](#), salle S150

Équipe : Olivier Maulini, Manuel Perrenoud & Myriam Radhouane ||| Nous contacter : eee-fpse@unige.ch ||| Documents : Présentation | Bibliographie | Filmographie ||| Autres ressources : [Glossaire](#) | [Questions fréquentes](#) | [Moodle](#) : supports de cours, textes, extraits de films, forum lectures, corrections d'exercices, régulation de l'enseignement | [Mediaserver](#) | [Primary Pad](#) | [Ressources SEM](#) | [Plan d'Études Romand](#) ||| [Le cours 2017-2018](#)

Une sanction est un **acte d'autorité** *a priori* indiscutable, comme l'indique sa racine latine *sanctio* (décision doctrinale des papes, à caractère sacré). Cet acte **valide ou invalide un autre acte**, qui se trouve ainsi explicitement normalisé.

- Formellement, une sanction n'est pas une récompense ou une punition : elle ne cherche ni à faire plaisir, ni à faire souffrir, mais à **assurer** qu'un acte est ou non approprié.
- La nature peut sanctionner : si je cours trop vite et sans bien respirer, la sanction logique est un point de côté. De même, la culture sanctionne une conduite en conséquence du respect ou de la transgression d'une **norme** donnée.
- À l'école, le rôle du maître est non seulement d'enseigner, mais de **sanctionner les apprentissages** par une évaluation qui dit si le savoir requis est ou non acquis.

ÉVALUATION (définition)

Métier d'enseignant-e et évolutions de l'école

Cours de premier cycle de baccalauréat 2018-2019 | UF 742000 | Mercredi, 16h15-17h45, [Uni Mail](#), salle S150

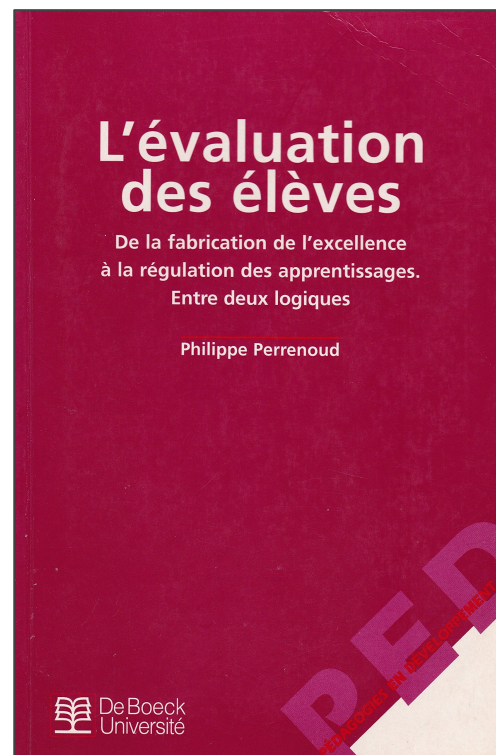
Équipe : Olivier Maulini, Manuel Perrenoud & Myriam Radhouane ||| Nous contacter : eee-fpse@unige.ch ||| Documents : Présentation | Bibliographie | Filmographie ||| Autres ressources : [Glossaire](#) | Questions fréquentes | Moodle : supports de cours, textes, extraits de films, forum lectures, corrections d'exercices, régulation de l'enseignement | Mediaserver | Primary Pad | Ressources SEM | Plan d'Études Romand ||| Le cours 2017-2018

L'évaluation est l'action d'attribuer une **valeur** à quelque chose. À l'école, cette action est forcément **controversable**, puisqu'on ne peut évaluer qu'en référence à des valeurs que l'enseignement est lui-même chargé de promouvoir ou de défendre.

- La valeur d'**inégalité juste** appelle d'un côté des classements indiscutables, donc une évaluation sommative, normative, distributive ('**sanction** institutionnelle').
- La valeur de **juste redistribution** appelle au contraire l'égalité d'accès aux discussions, donc une évaluation qualitative, formative, intégrative ('**régulation** professionnelle') (Allal & Wegmuller, 2004).
- Au final, la fonction manifeste de l'évaluation des élèves peut être de **réguler les progressions**, sa fonction latente de **sanctionner les écarts**, de **distribuer les places** et de **légitimer les hiérarchies**.

- I. Un glissement normatif ?
- II. Des liens entre évaluation de l'école et à l'école
- III. Enseigner-apprendre-évaluer (pour)quoi ?**

« Aussi longtemps que l'école donnera autant de poids à l'**acquisition de connaissances décontextualisées**, et si peu à la **construction de compétences**, toute évaluation courra le risque de se transformer en un concours d'excellence. »
(Perrenoud, 1998, p. 195)



CURRICULUM

(FORMEL, RÉEL, CACHÉ)

(définition)

Métier d'enseignant-e et évolutions de l'école

Cours de premier cycle de baccalauréat 2018-2019 | UF 742000 | Mercredi, 16h15-17h45, [Uni Mail](#), salle S150

Équipe : Olivier Maulini, Manuel Perrenoud & Myriam Radhouane ||| Nous contacter : eee-fpse@unige.ch ||| Documents : Présentation | Bibliographie | Filmographie ||| Autres ressources : [Glossaire](#) | Questions fréquentes | Moodle : supports de cours, textes, extraits de films, forum lectures, corrections d'exercices, régulation de l'enseignement | Mediaserver | Primary Pad | Ressources SEM | Plan d'Études Romand ||| Le cours 2017-2018

Le **curriculum** est le parcours de vie, le cours des expériences (formatrices) vécues par une personne.

On distingue généralement :

- Le curriculum **formel** ou prescrit : la programmation a priori, en général écrite, du parcours de formation. Ex : les graphiques orthonormés, les nombres négatifs, le concept d'ère glaciaire, Platon et Aristote, la dissertation, etc.
- Le curriculum **réel** ou **réalisé** : la somme des expériences vécues par le sujet et qui le transforment de facto. Ex : les graphiques à lire mais pas expliqués, les concepts 'appris' mais incompris, Platon ou Aristote, la dissertation plagiée...
- Le curriculum **caché** : la partie du curriculum réel qui échappe à la conscience des acteurs. Ex : le renoncement à des savoirs ; le métier d'élève ; les compétences et concepts implicites... (Perrenoud, 1994, 2002 ; Bautier & Rayou, 2009)

Exercice D



À partir de l'extrait du film de Castaignède et de l'article du Monde, **comparer Singapour et la Finlande** en faisant usage des concepts de **forme scolaire**, d'**organisation du travail** et de **curriculum**.

De quoi s'inquiète *en particulier* le gouvernement de Singapour ? En quoi la Finlande semble-t-elle répondre à cette inquiétude ?

Textes d'appoint (sur Moodle)

Que savent les élèves en Finlande ? *

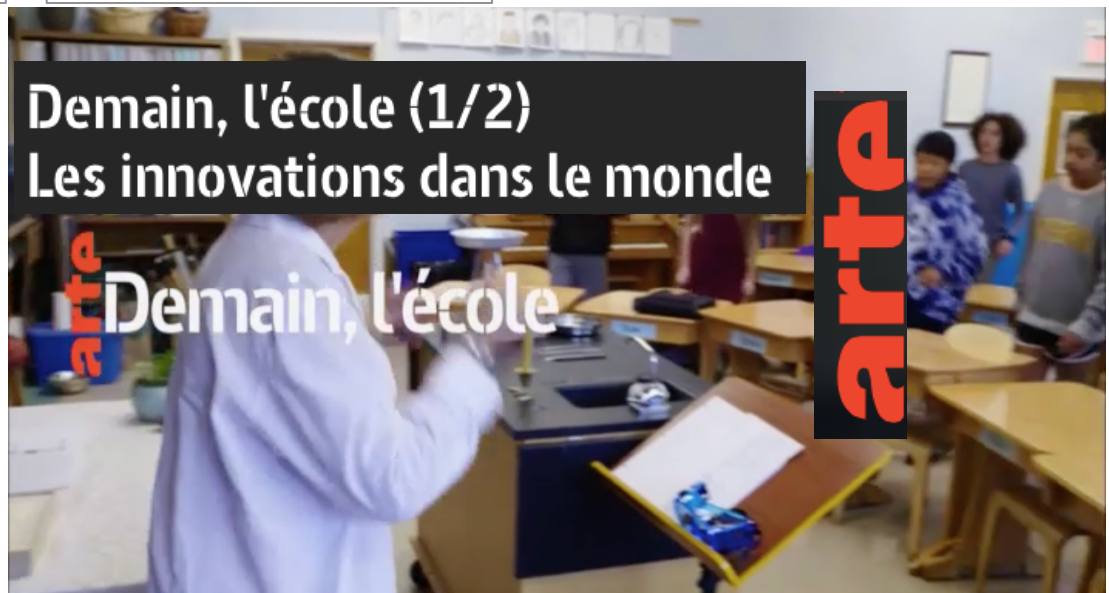
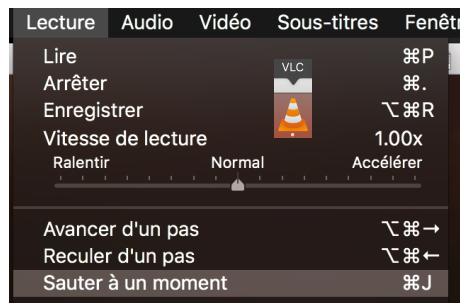
Irmeli Halinen
Jorma Kauppinen
Pentti Yrjölä

Savoirs et apprentissages fondamentaux à Singapour*

Nicole Green
Jen Yi Li
Pei Wen Tzuo**

Extrait: 15'14" – 25'36"

Moment: 915"



Correction collective à la prochaine séance

Vos réponses à : eee-fpse@unige.ch

Histoire de classes

Le film en deux parties de Frédéric Castaignède propose un tour du monde des systèmes éducatifs les plus prometteurs

ARTE
SAMEDI 15 - 22 H 20
DOCUMENTAIRE

Il est 7h30 et les élèves de cette école de Singapour sont déjà tous assis sur le parquet brillant du gymnase. Dans quelques secondes, ils vont se lever pour chanter l'hymne national. Puis, ils retrouveront leur classe et leur tablette numérique pour continuer à écrire ou à résoudre des équations mathématiques. En 2015, cette cité-Etat a pris la première place du classement PISA (Programme international pour le suivi des acquis) pour les élèves de 15 ans, réalisé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Comment cet ancien pays pauvre – aussi peuplé que New York – a-t-il pu devenir, cinquante ans après son indépendance, la référence internationale en termes d'enseignement scolaire ?

Sa réussite ne doit rien au hasard. D'une part, l'Etat consacre 20 % de son budget à l'éducation en misant, notamment, sur une formation exigeante des professeurs. D'autre part, cette micro-nation n'a pas hésité à s'inspirer

de méthodes d'apprentissage qui ont fait leur preuve ailleurs dans le monde. Elle a même fini par développer la sienne – la technique de Singapour –, très efficace pour s'initier aux mathématiques.

Mais comme dans tout succès, il y a une part d'ombre... Les enfants sont stimulés jusqu'à épuisement : après l'école, qui se termine à 18 heures, les plus favorisés doivent suivre des cours du soir en plus des devoirs à faire à la maison. Certaines familles aisées n'hésitent pas à envoyer leurs petits prendre des leçons de soutien scolaire dès la maternelle. Cette course à l'excellence a poussé au suicide des adolescents stressés à l'idée d'avoir de mauvaises notes.

En Finlande, l'épanouissement

A l'autre bout du monde, en Finlande, l'école Saunalahti a une tout autre approche. Son leitmotiv : l'épanouissement des élèves doit être au cœur de l'enseignement scolaire. Tout a été pensé pour leur bien-être, jusqu'à la conception même de l'établissement, dont les matériaux utilisés (tels que le verre) ont un impact positif sur la concentration des pensionnaires, comme le raconte son architecte. Les professeurs donnent peu de devoirs, histoire



A Singapour, les enfants apprennent à l'aide d'une tablette. EFFERVESCENCE DOC

de ne pas empiéter sur le sommeil des enfants ; quatre à six heures de cours par jour, dont un intitulé « Nous » pendant lequel les élèves parlent d'eux et de leurs camarades.

Demain, l'école. Les innovations dans le monde est la première partie d'un documentaire passionnant qui propose un tour de la planète des systèmes éducatifs les plus prometteurs. Ce film se demande si les nouvelles technologies peuvent aider les enfants à devenir de meilleurs élèves ou, au contraire, si elles ne vont pas leur nuire. Ou encore si les établisse-

ments doivent fournir des tablettes ou développer des ateliers plus manuels. De grands pédagogues sont interrogés et donnent des pistes de réflexion afin de permettre à la jeune génération de trouver sa place dans un monde qui fera de plus en plus appel à l'intelligence artificielle.

Et qu'en est-il de la France ? Notre pays se classe à la 27^e place de l'enquête PISA et reste connu pour son système éducatif profondément inégalitaire. Mais le documentaire pointe des écoles, en banlieue parisienne ou en province, qui ont fait le choix d'utili-

ser des méthodes étonnantes pour justement casser cette spirale inégalitaire.

La seconde partie de ce film sera diffusée le samedi 22 septembre (à 22h15) et se concentre sur les approches scientifiques qui cherchent à révolutionner l'école. ■

MUSTAPHA KESSOUS

Demain, l'école. Les innovations dans le monde (première partie). Du bon usage du cerveau (seconde partie), documentaire de Frédéric Castaignède (France, 2018, 2 × 52 min).

Des références bibliographiques

- * Allal, L. & Wegmuller, E. (2004). Finalités et fonctions de l'évaluation. *Educateur*, numéro spécial « La note en pleine évaluation », 4-7.
- * Allal, L. (2008). Évaluation des apprentissages.
In A. van Zanten, Dictionnaire de l'éducation (pp. 311-313), Paris: PUF.
- * Butera F. (2011.) La menace des notes. In F.Butera, C.Buchs & C.Darnon (Ed.), *L'évaluation, une menace ?* (pp. 45-53) Paris : PUF.
- * Maulini, O. (2003). L'école de la mesure. Rangs, notes et classements dans l'histoire de l'enseignement. *Educateur, numéro spécial « Un siècle d'enseignement en Suisse Romande »* (2), 33-37.
- * Maulini, O. (2012). Resserrer ou justifier les classements ? L'évaluation scolaire entre deux injonctions. *Diversité (Ville, école, intégration)*, 169.
- * Maulini, O. (2016). Protéger ou préparer les enfants ? L'évaluation précoce entre faux dilemme et vraie valorisation. In C. Veuthey, G. Marcoux & T. Grange (Ed.). *L'école première en question. Analyses et réflexions à partir des pratiques d'évaluation* (pp.199-212). Louvain-le-Neuve : EME Editions. [2016-19]
- * Mottier Lopez, L. (2014). L'évaluation pédagogique va-t-elle enfin marcher sur ses deux pieds ? Les enseignements de l'histoire récente de l'école primaire genevoise. *Education et francophonie*, XLII(3).
- * Perrenoud, Ph. (1998). L'évaluation entre deux logiques. In L'évaluation des élèves. *De la fabrication de l'excellence à la régulation des apprentissages. Entre deux logiques*. Bruxelles : De Boeck.
- Veuthey, C., Marcoux, G., & Grange, T. (Éd.). (2016). *L'école première en question: Analyses et réflexions à partir des pratiques d'évaluation*. Ouvertures pédagogiques; 4. Louvain-La-Neuve, Belgique: EME éditions.

* Disponible sur moodle